De l'indépendance fragile.
Considérations préliminaires à une recherche sur les socialismes africains

Marco Rampazzo Bazzan

Le « socialisme africain » est un syntagme qui désigne des expériences politiques hétérogènes qui se sont produites en Afrique pendant environ 40 ans, de la fin de la deuxième guerre mondiale jusqu'à l'effondrement de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. L'unité de ces expériences est, en première instance, géopolitique : elles s'inscrivent dans le mouvement de décolonisation du continent noir (1950-1990) et sont hautement sur-déterminées par la redéfinition des équilibres internationaux pendant la guerre froide (l'instauration du néo-colonialisme et la lutte pour les zones d'influence et d'approvisionnement énergétique). Décrivant les politiques mises en place par les gouvernements africains en vue de la construction de leur indépendance, l'étude des « voies africaines du socialisme » peut nous permettre d'analyser et de problématiser le processus de décolonisation de l'intérieur, c'est-à-dire à partir des discours des acteurs (dirigeants et/ou intellectuels) qui l'assument et s'en réclament. Cette revendication consiste essentiellement dans « une volonté d'indépendance dans tous les domaines, idéologique, politique et économique »[1]. Une ambition qui s'articule à un refus a priori tant du libéralisme économique que du modèle soviétique. Il ne s'y agit pas d'emporter des modèles de développement de l'extérieur, mais de moderniser les structures socio-économiques du continent noir en récupérant ses valeurs traditionnelles, voire pré-coloniales. La propriété collective traditionnelle doit servir de base à une économie socialiste coopérative qui se veut « typiquement africaine ». Cependant, la nature de cette indépendance reste hautement problématique. Les marges de manœuvre à disposition des gouvernements africains sont dramatiquement étroits et l'ingérence - politique, économique et militaire - des anciennes puissances coloniales en défense de leurs intérêts prive les nouveaux Etats de la possibilité de bâtir une véritable indépendance. Celle-ci demeure par conséquent « octroyée»[2] et « fragile » .

*

Lors d'une journée d'étude qui eut lieu à Louvain en 1963 l'abbé Pierre Kanouté insistait sur le fait que « dans l'expression « socialisme africain » […] le mot substantiel, le substantif est « africain » et non « socialisme » au lieu duquel on pourrait bien utiliser un autre terme tel que « communautarisme ». Il renvoyait ainsi implicitement à la théorie de Sekou Touré, président de la Guinée, la première ancienne colonie française à déclarer son indépendance en 1958. Touré appelait la structure politique traditionnelle africaine « communaucratie » et son but était d'en faire la base

1 Bernard Charles, Le socialisme africain : mythes et réalités, in Revue française des science politique Vol. 15 N. 5 1965 p. 856-884 p. 871.

2 Gérard Chailand, Mythes révolutionnaires dans le tiers monde, Le Seuil 1976 p. 28 et 54.

« d'une forme spécifiquement africaine de démocratie »[3]. Beaucoup de dirigeants africains étaient persuadés que « le « communaucratisme » de la paysannerie africaine permettrait de passer sans grande difficulté à des formes d'organisation collectiviste moderne »[4]. L'absence de propriété privée de la terre devait ainsi être le « fondement africain » du socialisme. « Quand les africains parlent de socialisme » -écrivait l'abbé Kanouté - ils ne visent pas à « prolonger Proudhon, Jaurès ou Marx », mais à revenir à « un ensemble des valeurs qui se référent à l'Afrique ». Sekou Touré, déclarait à ce propos :

> « nous avions adopté le marxisme dans tout ce qu'il a de vrai pour l'Afrique...C'est ainsi que si le marxisme est appliqué dans son intégrité doctrinale par la classe ouvrière internationale pour ce qui concerne la lutte des classes, il a été amputé de cet élément pour permettre à toutes les couches sociales africaines d'engager ensemble la lutte anticolonialiste »[5].

De cette amputation découlait un socialisme à matrice humaniste. Julius K. Nyerere, président de la Tanzanie, le définissait comme « une attitude de l'esprit »[6] qu'il fondait sur la notion de « UJAMAA », « l'esprit de famille » ou « fraternité ». Les formes traditionnelles d'entraide communautaire (comme par exemple *Sossosé* et *nionossé* chez les mossi de la Haute Volta) reflétaient également ce même type d'idéal. La « solidarité » caractérisait également les différents sous-groupes du village tels que les fraternités d'âge ou les confréries religieuses. Cependant, même si la propriété de la terre était traditionnellement collective il existait des différenciations sociales attestés par l' « esclavage patriarcal »[7]. Ces différenciations s'alourdissent avec l'introduction du capitalisme par le biais de la colonisation :

> « La dislocation de l'agriculture traditionnelle, l'appropriation privée de la terre, l'urbanisation surtout, créent les conditions pour que se forment ces couches sociales dont le développement est lié à l'introduction du mode de production capitaliste »[8].

Le discours des dirigeants africains paraissent sous-estimer la portée de ces changements et les dispositions laxistes élaborées par les couches les plus humbles contre la domination coloniale et ils s'appuient sur les valeurs de résistance intellectuelle à la colonisation. Le socialisme africain – selon Nyerere - «s'oppose au capitalisme qui compte sur l'exploitation de l'homme sur l'homme pour bâtir une société où règne le bonheur »[9], une attitude qu'il considérait a priori étrangère au continent noir. En outre, à la différence du socialisme européen qui ne peut se penser sans penser en même temps au capitalisme dans la mesure où ce dernier est né de la révolution agraire et de la révolution

3 I. Wallerstein L'Afrique et l'indépendance, Présence Africaine p. 163.
4 G. Chaliand, op. cit. p. 51.
5 Ahmed Sekou Touré, L'action politique du PDG , 1959, p.275.
6 J. N. Nyerere, Socialisme, Démocratie et unité africaine. La déclaration d'Arusha, Présence Africaine p. 26.
7 G. Chaliand, op. cit. p. 51.
8 G. Chaliand, op. cit. p. 27.
9 . N. Nyerere, Socialisme, Démocratie et unité africaine. op. cit. p. 27.

industrielle, le socialisme africain « n'a pas pris racine sur l'existence dans la société des classes en conflit les unes contre les autres »[10]. Ses racines résident plutôt dans l'élargissement de l'esprit de famille à la nation et au continent noir tout entier.

Les valeurs traditionnelles revendiquées par ces énoncés s'apparentent finalement à un *Urkommunismus* (communisme primitif ou originaire)[11] dont la source d'inspiration réside dans la structure socio-économique - parfois idéalisée - du village où règnent la solidarité, la fraternité et une pratique démocratique[12]. Immanuel Wallerstein rappelle que :

> « Les structures traditionnelles de gouvernement en Afrique (noire) sont basées sur les palabres ; les décisions se prennent à l'unanimité. Le chef est l'arbitre et le porte-parole de la volonté des représentants qui, traditionnellement, sont choisis parmi toutes les catégories de la population »[13].

De cette vision idéalisée de la communauté villageoise découlait l'esquisse d'un modèle économique coopératif tels ceux prônés par Mamadou Dia, économiste et premier ministre du Sénégal (dont le plan économique fut boycotté par la France), par Nyeguere qui subventionna les UJAMAAS, des coopératives organisées sur la base des communautés villageoises et par Sekou Touré qui lança les Coopératives Agricoles de Production (CAP). Ces coopératives devaient favoriser le développement des cultures destinées à l'autoconsommation et au marché intérieur afin de permettre la réduction des importations. Tel fut l'objectif déclaré du premier plan triennal annoncé au lendemain de l'indépendance[14].

Le ministre malien du développement, Seydou Badian Kouate, résumait ainsi l'état de « sous-développement » hérité de la colonisation : « l'analphabétisme, la sous-alimentation, la sous-productivité, l'absence d'accumulation interne, l'insuffisance des cadres techniques »[15]. Il soutenait que les dirigeants des pays qui se réclamaient du socialisme partageaient « la conscience de ce tableau des carences » et manifestaient « le désir de le corriger »[16]. Le processus de modernisation devait concerner avant tout l'agriculture dans laquelle dominait encore « une économie de subsistance ». La modernisation ne devait « pas garder sa physionomie coloniale, c'est-à-dire demeurer la pourvoyeuse des industries extra-africaine en matières premières »[17]. Les plans

10 Ibid. p. 27.
11 « A tous les stades inférieurs de la société, la production était essentiellement commune ; il n'y a pas une classe, une catégorie de travailleurs, puis une autre. La consommation des produits créés par les hommes était aussi commune. C'est le communisme primitif. » (Friedrich Engels, L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat).
12 P. Kanouté, Retour aux sources in Voies Africaines au socialisme Louvain 1963, Cahier pour l'action p. 25.
13 I. Wallerstein p. 195.
14 J. Fonkoué p. 106.
15 S.B. Kouyaté, Politiques de développement et voies africaines du socialisme in Présence africaine, 3 trimestre 1963 p. 59.
16 Ibid.
17 Ibid. 63.

économiques devaient par conséquent moins viser « la recherche des profits destinés à d'autres zones » (voire les anciennes métropoles), que « l'accumulation interne en vue d'un développement accéléré ». Il fallait redéfinir les principes de fonctionnement de l'économie. Une industrialisation « basée sur la consommation dans la liberté d'exportation des profits » aurait été « illusoire et mortelle » pour les économies des nouveaux Etats. L'économie coloniale s'était caractérisée par « la domination de la sphère de la circulation sur les autres secteurs » parce que cela permettait à la fois la maximalisation des profits et la minimalisation des risques. Le pacte colonial - c'est-à-dire le système élaboré pour régler les relations douanières entre les colonies et les puissances européennes, par lequel le marché colonial est réservé à la métropole - interdisait l'implantation de toute industrie autochtone qui pouvait devenir concurrente de celles de la métropole. Nous verrons par la suite que cette dépendance des investissements étrangers déterminera une souveraineté réduite des gouvernements concernés, qui resteront de facto largement dépendants des anciennes métropoles ou/et des multinationales. Les politiques mises en place après les déclarations d'indépendance (nous parlons ici principalement des expériences des années soixante) visaient une reconversion « socialiste » qui devait obéir à trois principes : « l'approvisionnement des populations en biens de premières nécessité, l'équipement du pays en bien de production et l'accumulation nationale en vue de l'auto-développement ». Ces orientations inspirèrent largement les plans économiques mis en place par les gouvernements « socialistes » d'Afrique au lendemain de leur indépendance.

*

Revenant à l'article *Retour aux sources*, l'abbé Kanouté visait, par ses distinctions, à contrer l'utilisation du syntagme « voies africaines vers *le* socialisme », employé par certains dirigeants et intellectuels marxistes, parce qu'il laissait entendre que le processus de construction nationale ne servait que d'étape vers l'introduction du socialisme calqué sur un modèle étranger. La position de Kayouté à ce sujet était plus nuancée. Tout en revendiquant l'existence de plusieurs formes de construction socialiste dans le monde, il reconnaissait la primauté du socialisme scientifique et sa valeur de référence incontournable pour les voies africaines du socialisme. La fascination que les résultats affichés par les pays du socialisme réel exerçaient sur la jeunesse africaine imposait, selon lui, aux dirigeants de se définir par rapport à cette expérience. Par ailleurs la politique imposée par Staline eut des effets négatifs sur l'ambition révolutionnaire[18] au point que les indépendantistes africains considèrent l'Union soviétique finalement comme « faisant partie du monde occidental ».

18 Staline impose au Komintern en 1934-35 la soumission de toutes les luttes anti-coloniales à la lutte contre Hitler. Ce qui provoquera l'abandon de la part de Koyatte et Padmore de la troisième internationale (Ziegler op. cit. p. 43-46).

Ils regarderont avec plus d'intérêt la Chine qui - comme le souligne Wallerstein - avait connu la colonisation occidentale, était « plus agissante sur les questions coloniales » et n'était pas « un pays de blancs »[19] . Cependant « l'attitude qui consiste à opposer au marxisme l'inexistence des classes » n'était pas – pour Kanouté - une solution, d'autant plus qu'elle définissait une attitude simplement négative. Si les pays africains ne comptaient pas à l'époque avec un prolétariat industriel, il ne fallait pas pourtant exclure que « des futurs ouvriers, nés du capital privé » allaient se croire avec le temps « destinés au rôle historique de classe révolutionnaire »[20]. Mais afin d'entamer une « accumulation socialiste » il fallait traduire la mobilisation en vue de l'indépendance dans « un élan commun vers la création des richesses communes »[21]. Il fallait par conséquent mobiliser toute la population dans l'effort de construction du socialisme. Les dirigeants africains essayèrent de liguer (souder) leur population dans cet effort sur la base du sentiment de fraternité. En dépit de ces efforts « le travail volontaire, même pour des buts sociaux parfaitement justifiés aux yeux de la population » restera « souvent un geste de solidarité envers les républiques naissantes »[22]. Avec les plans de développement économique les gouvernements se réclamant du socialisme lancèrent également des plans pour l'éducation, finalisés à la formation des cadres techniques et dirigeants. Le défi du socialisme africain devenait ainsi de « réaliser le bond de la société non encore capitaliste vers la société socialiste ».[23] La situation s'apparentait fortement à celle de Russie « arriérée » d'après 1917. La solution envisagée par Lénine - et menée au bout par Staline - fut justement l'organisation des coopératives agricoles. Selon Lénine :

> « le régime des coopérateurs civilisés, quand les moyens de production appartiennent à la société et que le prolétariat comme classe a triomphé de la bourgeoisie, c'est le régime socialiste »[24].

Or, le développement des structures collectives de production, qui trouvait son fondement traditionnel dans le collectivisme villageois nécessitait outre de gros investissements en temps de travail, une phase de transition dans laquelle on peut connaître des moments de stagnation ou de recul. Il était évident que dans une culture de subsistance, l'économie du village était gouvernée par l'autarcie. En outre, il était difficile de pouvoir exiger des populations habituées à l'auto-consommation et à la petite production marchande de se transformer subitement en gérants modernes, même au bénéfice de leur propre collectivité. L'adoption du modèle des coopératives

19 I. Wallerstein op. cit. p. 179.
20 Kouyaté cité p. 65.
21 Ibid. p. 66.
22 Jean Fonkoué, Idéntité et différence, Silex éditions 1985 p. 108.
23 Ibid. p. 67.
24 V. Lénine : « De la coopération », Œuvres, t. 33, p. 484.

créées par les premiers plans de développement se révélera ainsi être un échec. Cela revient essentiellement au manque d'agents d'encadrement (dans le cas des CAP, 40 fonctionnaires devaient assurer le fonctionnement de 355 coopératives) mais aussi à un problème « culturel ». Généralement le sens de la solidarité économique ne dépassait guère le cercle familial et ceux-ci n'étaient pas forcement acquis à un soi-disant « collectivisme » villageois. En outre, la pratique du semi-nomadisme causait également un fort absentéisme dans les coopératives. À cela il faut ajouter la méfiance vis-à-vis de toute structure coopérative, qu'avaient fait naître certaines structures coloniales comme les Sociétés Indigènes de Prévoyance[25]. Face à ce manque d'implication dans le travail, les dirigeants africains parlèrent de « défaut d'harmonisation entre la nature de la réforme des structures et la reconversion des mentalités ». En Guinée, le gouvernement fit face à l'échec des CAP par un effort de politisation et d'éducation des masses, la soumission des grands travaux aux labours mécaniques, l'intensification de la formation d'encadreur et l'organisation de stages pour les coopérateurs. Il introduira en 1966 les Collèges d'Enseignement Rural pour la formation des agriculteurs et les Coopératives de la Production Agricole et de Consommation qui devaient associer les deux formes de Coopératives jusque là existantes : production et distribution. Mais l'introduction des ces deux institutions n'infléchira en rien le destin du modèle coopératif. La véritable indépendance restait une chimère certes à cause des problèmes internes concernant la mobilisation des masses mais aussi - et surtout - à cause des ingérences des puissances mondiales.

Or, la thèse de « l'inexistence des classes » en Afrique doit être problématisée. La colonisation avait introduit la propriété privée de la terre et avait créé une élite nouvelle. Les organisations qui avaient conduit à l'indépendance avaient été dirigées « par des éléments salariés, fonctionnaires ». Ne s'amalgamant pas avec la classe des détenteurs de latifundia ou des moyens de production, cette classe était pourtant liée à l'expérience de domination. L'administration coloniale appelait les membres de cette couche sociale « évolués ». Ayant reçu une éducation à l'européenne, ses membres avaient intégré l'appareil administratif en assurant l'encadrement de la population, le fonctionnement et le maintien de l'ordre. « Cantonnée aux fonctions subalternes, la petite bourgeoisie administrative, intellectuels et semi-intellectuels parlant la langue du colonisateur […] est bien placée pour prendre conscience à la fois du caractère et des méthodes de domination du colonisateur, ainsi que de la trahison et de la corruption de la couche dirigeante traditionnelle »[26]. Les leaders de l'indépendance sont issus de cette classe. Il va de soi que le reste de la population -

---

25 Créées en Algérie pour remédier aux carences en céréales dues aux calamités naturelles et aux razzias, elles deviennent dès 1893 réserve d'argent, puis peu à peu dans toutes les colonies elles serviront à la " mise en valeur " des territoires et à l'encadrement des fellahs ou des noirs.

26 G. Chaliand op. cit. p. 27.

constituée essentiellement par les masses paysannes – regardait les « évolués » avec une certaine méfiance (le cas de Lumumba est en ce sens emblématique). Mais, selon Kouyaté, cette classe pouvait, fort de sa composition, assumer sa destination historique s'engageant dans la construction d'un « parti vivant et structuré - constamment animé par le fluide national »[27]. Claude Rivière remarque que si cette classe ne possédait pas la propriété, elle détenait néanmoins le pouvoir de décision et de manipulation[28]. C'était la classe qui pouvait opérer la médiation avec les puissances coloniales (et cela tant dans un sens que dans l'autre). La mission que, selon Kouyaté, cette classe devait assumer était d'orienter « le mouvement de libération politique vers les objectifs de *construction nationale*, de *construction socialiste* »[29].

Nous pouvons remarquer ainsi qu'une première tension s'installe dans l'utilisation du syntagme « socialisme africain ». Elle réside dans la jonction contradictoire – ou parfois simplement dans la confusion - entre « nationalisme » et « socialisme ». C'est-à-dire que de façon analogue à la guerre civile espagnole où l'ambiguïté de l'alternative entre « guerre civile » et « révolution » soutenait des positions idéologiques différentes même dans le camp républicain anti-franquiste (de la part tant des acteurs que des interprètes), il y a une contradiction implicite entre le projet de construction nationale et le projet de construction du socialisme[30]. Pour les prôneurs du panafricanisme, par exemple, le mot-d'ordre de la révolte anticoloniale était « indépendance et unité » - une perspective dans laquelle « les mouvements nationalistes n'atteindraient leur but, au delà de la souveraineté nationale, que dans l'unification de l'Afrique »[31]. Et il faut bien convenir que seul l'Union politique et économique de l'Afrique aurait effectivement pu assurer au continent une véritable indépendance vis-à-vis des anciennes puissances coloniales. Cette conviction se traduisait par ailleurs dans la version humaniste de Nyegere comme l'impératif de considérer tout africain comme un frère.

Les considérations de Jean Ziegler à ce sujet nous permettent de complexifier davantage cette question : « en Afrique noire » dit-il - « construction nationale et construction d'Etat ont été et sont, pour le mouvement de libération, deux tâches complémentaires » qui répondent à deux rationalités distinctes et en dernière instance concurrentes : « la première est celle de la genèse de l'inter-subjectivité nationale, de son sur-moi symbolique. L'autre surgit de l'Etat naissant, de son appareil administratif et son organisation armée »[32]. En outre, il remarquait qu'il y a une différence majeure

27 Kouyaté cité p. 67.
28 C. Rivière, Classes et stratifications sociales en Afrique, PUF, Paris 1978 p. 162.
29 Kouyaté p. 67.
30 P. Marcolini,Espagne 1936 -1937, « Guerre ou révolution : comment penser la conjoncture ? » in Cahiers du GRM, N. 1 Penser la conjoncture, URL : http://www.europhilosophie-editions.eu/fr/IMG/pdf/grm-cahier1-9-marcolini.pdf
31 I. Wallerstein, L'Afrique et l'indépendance, p. 128.
32 J. Ziegler Main basse sur l'Afrique. La recolonisation, Seuil 1980 p. 39.

entre la formation des États-Nation en Afrique et en Europe. En Europe, ils se forment par la destruction de l'ancien régime féodal et l'émergence de la bourgeoisie nationale qui se revendique comme nation (Sièyes). En Afrique, la bourgeoisie compradore ne ressemble en rien à la bourgeoisie marchande française que Marx avait définie « comme première classe de l'histoire ». Comme le rappelait Fanon la bourgeoisie compradore ne veut la nationalisation que pour s'octroyer « des passe-droit hérités de la période coloniale »[33]. Elle n'est que le produit du colonialisme et sa fonction est de garantir au sein des nouveaux états les intérêts des anciennes puissances coloniales. Nous ne pouvons pas non plus oublier que le périmètre même des États qui proclament leur indépendance était en grosse partie l'héritage du système de domination coloniale (Conférence de Berlin en 1885) et que certaines anciennes métropoles, comme la France, viseront à s'assurer l'approvisionnement énergétique et empêcheront toute réussite des mesures permettant un véritable développement indépendant. Leurs moyens d'action furent l'ingérence politique (soutien de certains candidats) ou militaire.

En outre, le pouvoir colonial avait déjà brisé les rapports sociaux traditionnels, déclenchant un processus de « modernisation » (et corrélative paupérisation et prolétarisation) qui ne pouvait pas s'arrêter. Les jeunes s'étaient progressivement désolidarisés de la communauté du village préférant la ville ou la migration. Les gouvernements favorisèrent en outre l'installation des entreprises étrangères par l'allocation de terres, l'exploitation des matières premières ou de la gestion des eaux, phénomène qui perdure aujourd'hui. La vision trans-classiste n'est par conséquent qu'une mauvaise utopie. La réalité de la structure d'échange postcoloniale voit se créer une société qui était héritière en tout de la période de domination directe. Elle voyait aux sommets « un emboitement possible des capitaux d'origine étrangère avec un pouvoir politique de type institutionnel ». Le pouvoir politique dépendait largement des investissements étrangers. Les économies des anciennes colonies restent pour l'essentiel spécialisées et demeurent en fonction des besoins des pays industrialisés. La soi-disant « aide » joue un rôle fondamental. Elle consiste en réalité dans une subvention indirecte qui oblige les pays du tiers monde à acheter des produits du pays d'origine. Elle « sert les intérêts économiques, et plus encore stratégiques et politiques des pays capitalistes industrialisés »[34]. C'est par ce biais que les anciennes puissances coloniales s'assurent l'exploitation des anciennes colonies. Le pouvoir institutionnel contrôle à son tour une classe marchande africaine qui opère par un capital prêté. L'activité et les possibilités du capital national doivent leur manifestation essentiellement au développement de la sphère du crédit et du commerce, c'est-à-dire de la circulation. Dans ce cadre,

33 Frantz Fanon, Les damnés de la terre, 1962 p. 115.
34 G. Chaliand, op. cit. p. 40.

> « le commerce, le capital commercial et l'usure par le crédit bancaire restent le secteur économique dominant d'où émergent les groupes économiquement influents : hommes d'affaire, gros commerçants, commerçants-planteurs, fonctionnaires planteurs etc. »[35].

*

Les indépendances des pays africains suivent d'une décennie celles de l'Asie. Quelques mois après sa défaite en Indochine, la France s'engage dans la guerre d'Algérie et se livre avec la Grande Bretagne en appui à Israël (selon les accords de Sèvres) à la guerre contre la nationalisation du Canal de Suez. Leur défaite constituera une rupture majeure dans l'histoire entre Afrique et anciennes colonies. Le Ghana est le premier pays de l'Afrique noir qui déclare son indépendance en 1957 suivi par la Guinée en 1958. Il est notoire que le passage à l'indépendance des anciennes colonies a été géré de façon différente par les puissances coloniales. En acceptant la cession des pouvoirs, en reconnaissant qu'il était légitime d'aspirer à l'indépendance nationale, les Anglais permirent aux nationalismes africains de s'épanouir librement en Afrique Occidentale et aux colons blancs de prédominer an Afrique Centrale, de l'Est et du Sud. En tout cas, les Anglais considérèrent un développement autonome et finalement l'indépendance, comme l'achèvement logique et inévitable de leur colonisation en Afrique. Une fois réalisée l'extension du *Commonwealth*, exclusivement blanc à l'origine, aux pays asiatiques (Inde, Pakistan et Ceylan) ce fut naturel d'y intégrer également les anciennes colonies africaines. Cela permet un passage à l'indépendance progressif qui ne déclenche pas de violences entre 1946 et 1956. Les Etats-Unis n'ont pas une politique définie en Afrique. Ils interviennent seulement au Congo. Les autorités françaises décidèrent quant à elles, après la deuxième guerre mondiale, de récompenser la loyauté de l'Afrique noire parce qu'elle était solidaire avec le mouvement de la France Libre. En 1944, le général De Gaulle réunira une conférence à Brazzaville et René Pioven, alors Ministre des Colonies, promit dans son discours inaugural que de nouvelles institutions seraient crées avec le but de conduire des populations « à l'affranchissement mais qui n'entendaient connaître d'autre indépendance que l'indépendance de la France »[36]. Les implications de cette politique au niveau constitutionnel étaient que toute organisation syndicale ou politique dans les colonies françaises étaient de facto intégrée sous la forme soit de l'extension, soit de l'association à des institutions françaises. À différence de l'Angleterre qui favorisa des formes d'auto-gouvernement du territoire, la France assimila, fort de son jacobinisme idéologique, ses colonies dans les institutions françaises. Le paternalisme portugais et belge au Congo fut encore plus accentué. Ces deux pays n'octroyèrent que des droits individuels.

35 J. Fonkoué p. 117.
36 Wallerstein cité p. 87-89.

Tout individu pouvait accéder à toutes les prérogatives légales sous condition de tests qui établiraient leur promotion culturelle[37].

Trois événements imposèrent aux autorités françaises de changer de politique et d'accepter (formellement) l'indépendance des pays africains. La guerre en Indochine, la guerre en Algérie et la position de la Guinée. Le 25 août 1958, Sekou Touré déclara en présence de De Gaulle et sous les applaudissements du public : « nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage »[38]. La dynamique qui se déclencha à partir de là est assez instructive sur la manière dont les métropoles gèrent la décolonisation et dont la France construira l'ensemble du réseau économico-politique qu'on nomme aujourd'hui « Françafrique »[39]. S'attendant par ce biais à l'implosion de l'ambition indépendantiste de la Guinée, De Gaulle fit retirer les fonctionnaires français avec tous les plans d'action des services et ne donna pas suite aux requêtes du gouvernement de Touré. Ce dernier demanda essentiellement le parrainage de la France pour entrer à l'ONU et son maintien dans la zone du franc pour éviter la fuite des capitaux, affronter la réticence des banques devant toute demande de crédit et faire face aux besoins financiers à court et long terme. Les premières mesures économiques prises en Guinée furent cependant modérées. Les autorités ne donnèrent pas de suite aux propos les plus révolutionnaires. Le gouvernement s'employa à ratifier les accords qui garantissaient aux deux grosses sociétés multinationales : Fria et Bauxite du Midi une régie fiscal privilégiée. Même la dévaluation du franc, engagée de façon unilatérale par la France en 1958 et qui entraîna logiquement celle du Franc CFA[40] avec des conséquences néfastes sur les colonies, ne changea en rien cette attitude. Cette politique modérée

37 I. Wallerstein op. cit. p. 87.
38 Arzalier, op cit. p. 69.
39 François-Xavier Verschave, La Françafrique, le plus long scandale de la République, 1998, 1999, Editions Stock
40 En 1958, le franc CFA devient « franc de la communauté française d'Afrique ».
Avec les indépendances, une première critique de nature « idéologique » traverse la zone franc. Selon ses détracteurs, le mécanisme du franc CFA pérennise des relations dépassées entre les pays nouvellement indépendants et l'ancienne métropole coloniale. Les États africains sont privés d'un réel pouvoir monétaire qui est un rouage d'une réelle indépendance. C'est cette conviction qui explique le départ du Mali en 1962 et de Madagascar en 1973. Cependant, rapidement ces deux pays se retrouvent avec de sérieuses difficultés économiques et le Mali finit par réintégrer le système en 1984. Cette expérience, finalement, servit à renforcer la cohésion des pays membres, ceux-ci ayant vu que la liberté monétaire pouvait surtout être la « liberté de faire faillite ».
Un autre débat, tournait autour des conséquences des fluctuations du franc français, car la valeur du franc CFA dépendit longtemps des impératifs des relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne plutôt que de la réalité et des besoins des pays membres de la zone franc. Quand le franc français était dévalué, toutes les autres grandes monnaies devenaient plus chères, leurs produits plus onéreux et leurs dettes en dollars toujours plus lourdes. En revanche, les exportations des pays de la zone franc devenaient plus compétitives, mais comme ces exportations ne concernaient en général que des produits agricoles de base (banane, café, coton, bois...) dont la demande n'est pas élastique, l'avantage s'avérait relativement faible, excepté pour la France qui voyait ses produits industriels acquérir un avantage concurrentiel dans la zone franc, d'où la notion de chasse gardée.
(source Wikipedia URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Franc_CFA#Historique_du_franc_CFA)

qui visait à ne pas compromettre les rapports avec l'ancienne métropole fut possible grâce à l'aide du Ghana. En 1959, le gouvernement se lança dans la voie de la nationalisation et, suite aux sabotages de De Gaulle, créa sa propre monnaie. Samir Amin explique que le plan n'était qu'à l'état de projet au point qu'aucun test de cohérence n'avait été mené avant son introduction[41]. Le projet avait été préparé par Charles Bettelheim et son assistant Jacques Charrière. Bettelheim réfutait l'argument de la « spécificité africaine » et soutenait que les gouvernements étaient face à un choix commun aux autres nations entre capitalisme et socialisme. Cependant, il reconnaissait que ce sont bien les conditions spécifiques d'un pays qui déterminent les étapes de développement vers le socialisme. L'échec de l'expérience monétaire prouve que « la simple création d'une monnaie nationale ne suffit pas à assurer l'indépendance économique. Les causes de la dépendance doivent être cherchées non au niveau de la sphère de la circulation, mais au niveau de la production »[42].

*

La décolonisation « désigne la rupture de l'ancien système de domination colonial », mais - comme le souligne Jean Ziegler - « ce dernier est immédiatement remplacé par un système nouveau : celui qui crée l'empire planétaire du capital hégémonique multinational »[43]. Les analyses conduites sur les premières expériences des socialismes africains et la crise économique des années 1970 porte à la redécouverte de « l'Impérialisme état suprême du Capitalisme » et à la théorisation de la part de Samir Amin du « développement inégal ». Prolongeant les analyses présentées dans son travail sur l'Accumulation[44], Samir Amin veut expliquer les mécanismes de la dépendance économique à partir de la notion marxienne de « Modes de production » tout en insistant sur la thèse qu'un mode n'est pas dépassé à partir de son centre mais de sa périphérie. Le « mode de production tributaire » (celui que Marx nommait « asiatique ») repose sur la combinaison d'une économie agricole communautaire produisant un faible surplus et d'un appareil politique d'exploitation (via le tribut). Ce « mode » exprime une contradiction permanente entre une communauté et sa négation constituée par l'État. La division est en deux classes : la paysannerie et une aristocratie dirigeante. À la différence du Mode de production capitaliste qui est expansif par nature, le Mode de production tributaire peut même bloquer le passage au premier. Il s'y agit de deux Modes purs, des idéal-types,

41 Samir Amin, Trois expériences africaines de développement : le Mali, la Guinée et le Ghana, 1965.

42 Arzalier, Expériences op. cit. p. 85.

43 J. Ziegler, op. cit. p. 74.

44 « Chaque fois que le mode de production capitaliste entre en contact avec des modes de production pré-capitalistes qu'il se soumet, apparaissent des transferts de valeur des derniers vers le premier qui relèvent des mécanismes de *l'accumulation* primitive. Ces mécanismes ne situent pas seulement dans la préhistoire du capitalisme : ils sont aussi contemporains. Ces sont ces formes renouvelées, mais persistantes de l'accumulation primitive au bénéfice du centre qui constituent le domaine de l'accumulation à l'échelle mondiale ». (Samir Amin, L'accumulation à l'échelle mondiale, Anthropos, 1970 Tome 1 p. 14.

qui n'existent que dans leur combinaison. La tendance expansionniste du Mode de production capitaliste est bloquée par la création d'une périphérie de plus en plus entendue, bloquée à son tour par l'échange inégal, dont les transferts de valeur cachée accroissent l'écart entre centre et périphérie. Ce fonctionnement condamne la périphérie à ne jamais rattraper le centre et à se paupériser continuellement. Il s'y agit d'une critique du système d'aides au développement et de la notion même de « sous-développement ». La seule sortie pour la périphérie résiderait dans le rejet des règles du marché et dans l'organisation d'une accumulation primitive interne, socialiste : « un État commercial fermé ». Selon Amin, la centralité et l'actualité révolutionnaire de *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme* réside dans le fait que :

> « Lénine y établit la jonction objective entre les monopoles et le révisionnisme (celui de la II Internationale à son époque). Si la centralisation grandissante du capital inaugure à partir de la fin du siècle l'époque des monopoles, ceux-ci ne transforment pas seulement les conditions de la concurrence au centre, et par là même celles de la « transformation » des valeurs en prix, en donnant au secteur des monopoles le rôle hégémonique dans le capitalisme, accaparant à son profit une part croissante de la plus-value générée dans les autres secteurs ; l'essentiel du phénomène est dans la simultanéité de l'extension de ce rôle hégémonique des monopoles à l'échelle mondiale, d'une part, et de la division de la classe ouvrière au centre, qui accepte l'hégémonie révisionniste »[45].

Ainsi s'ouvre une autre entrée possible sur les analyses de l'accumulation primitive qui réactualise le débat entre Lénine et Luxembourg, Lénine et Kautsky etc. que nous envisageons d'étudier l'année prochaine. Et parlant d'Afrique il ne faut pas oublier que la première accumulation primitive s'était produite par l'esclavage.

*

Revenons une toute dernière fois à l'exposé de l'abbé Kanouté à Louvain : il fixait finalement l'enjeu idéologique majeur du socialisme africain pour les africains en ceci : « nous définir nous-mêmes par rapport à l'extérieur et non pas de nous laisser définir par l'extérieur ». Pour conclure, je voudrais juste interroger la possibilité même de cette définition. Nous avons mentionné que les dirigeants sortis de la diaspora noire ou de la classe des évolués avaient reçu une éducation occidentale, cela veut dire qu'ils étaient nourris de l'épistémologie eurocentriste ou occidentale. Nous avons également mentionné le fait que la domination coloniale avait modifié le tissu social de façon irréparable et que les plans économiques de modernisation avaient été élaborés par des universitaires de la métropole. La question porte sur le tournant *décolonial* ou sur le « grand partage » que Bruno Latour indique comme le fondement de la science moderne se construisant pendant la colonisation. Je me limiterais simplement à deux citations m'appuyant sur deux passages

45 S. Amin L'impérialisme et le développement inégal, 1976, p. 116.

tirés respectivement de « Différence et Idéntité » du sociologue Jean Fonkoué et « Nous décolonisés » de Héle Béji. « L'expression « intellectuels africains » porte en effet la marque d'un héritage – héritage colonial à l'égard de tout un corpus de pratiques, de notions, concepts, discours – donc des langues – qui ont été d'abord grecs, puis latins, et enfin christianisés »[46]. Comment s'y prendre face à cet héritage indépassable ? Comment peut prendre forme la reconstruction d'une « identité » qui est revendiquée par les chercheurs et politiciens africains ? En « Nous, décolonisés », Hélé Béji (en 2008) soutient que « la décolonisation a fait émerger une nouvelle idée dans l'Histoire : la puissance révolutionnaire des traditions »[47]. Il décrit ainsi le désenchantement de la décolonisation :

> « Nous avons voulu entrer sur la scène du monde non comme des esclaves, mais comme des hommes libres. Nous ne sommes plus des indigènes. Qu'est-ce à dire ? Que nous n'appartenons pas seulement au lieu où nous sommes nés. Nous ne sommes plus seulement des *natifs*, nous sommes jetés dans le monde, et cette expulsion hors de chez nous- même si désormais nous avons des frontières reconnues, une nationalité, une langue - , cette épreuve de ce qui n'est pas nous, cet appel qui nous arrache à nous, avec une voix plus impérieuse que tous les ordres que, jusque-là, nous avions reçus, ce déracinement, c'est précisément tout cela qui nous transforme en modernes […] »[48].

La question devient par conséquent selon Patrice Chamoiseau :

> « comment écrire alors que ton imaginaire s'abreuve, du matin jusqu'aux rêves, à des images, des pensées, des valeurs qui ne sont pas les tiennes? Comment écrire quand ce que tu es végète en dehors des élans qui déterminent ta vie»[49].

*

Mais l'analyse des socialismes africains et la parabole de la décolonisation nous permet aussi de cerner des interpellations sur notre actualité. Un journaliste ivoirien nous en livre un exemple suggestif :

> «L'irremplaçable Frantz Fanon, s'adressant aux Noirs en son temps, disait : « Chaque fois que vous entendez quelqu'un dire du mal des Juifs, tendez l'oreille, car il parle aussi de vous». Aujourd'hui, nous osons le paraphraser en soufflant, cette fois-ci, à l'oreille des Européens : «Quand on parle de l'Afrique, tendez l'oreille, on parle de ce qui vous attend…» Provocation ? Pas du tout. Il est vrai que de manière traditionnelle, nous observons les réalités mondiales en présupposant qu'il existe une sorte de voile étanche entre le Nord et le Sud, les nations riches et les pays pauvres. Quand nous évoquons l'économie de la France, nous la comparons naturellement à celles de l'Allemagne, de l'Italie et des Etats-Unis. Nous avons, sans nous en rendre compte, intégré le présupposé de Francis Fukuyama sur «la fin de l'Histoire», et nous partons du principe que les émeutes de la faim, les guerres et autres calamités ont définitivement déménagé. On ne saurait plus les trouver qu'aux marges du monde, et plus singulièrement en

46 J. Fonkoué op. cité p. 25.
47 Hélé Béji, Nous décolonisés. Essai Arléa 2008 p. 111.
48 Hélé Béji op. cit. p. 103.
49 Patrice Chamoiseau, Ecrire en pays dominé, Gallimard 1997, p. 17.

> Afrique, «la vraie, la maudite, l'Afrique noire», comme le disait Albert Londres, un des pères du journalisme contemporain.
>
> Et pourtant, les derniers développements de l'actualité devraient faire réfléchir les Européens, et les amener à tourner leurs regards vers «le continent de la moindre importance», selon l'expression du journaliste Stephen Smith, auteur de «Négrologie», pamphlet racialiste. Que vivent en ce moment des pays comme la Grèce ou l'Italie, si ce n'est tout simplement ce que l'Afrique a commencé à subir il y a un quart de siècle, c'est-à-dire les fameux plans d'ajustement structurel ? Brossons la situation à grands traits. Des pays extrêmement endettés, bannis par les marchés financiers, qui sont obligés d'adopter des programmes d'austérité, de faire subir une cure d'amaigrissement à leurs services publics, voire de les brader pour une poignée de cacahuètes à de grands groupes financiers. C'est ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire, au Cameroun ou au Mali à la fin des années 1980 et au début des années 1990. C'est ce qui se passe aujourd'hui en Grèce, en Italie, et demain en Islande, en Espagne voire en France. Comme hier en Afrique, les plans d'austérité européens se caractérisent par des licenciements massifs et des attaques en règle contre la classe moyenne, paupérisée mais au final incapable d'un sursaut organisé – hier ici, aujourd'hui là-bas[50].

Traduisons : hier là-bas, aujourd'hui ici.

50 Théophile Kouamouo, Européens, quand on parle de l'Afrique tendez l'oreille... » in le nouveau courrier, quotidien ivoirien 21 novembre 2011.
URL: http://www.nouveaucourrier.info/2011/11/21/europeens-quand-on-parle-de-lafrique-tendez-loreille/